

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



FORMATION

En alternance sur 3 ans

DATE, DURÉE ET LIEU

- **Dates** : septembre 2021 à juin 2024
- **Durée** : de 17 à 19 semaines / an à la MFR et 33 à 36 semaines / an en entreprise
- **Statut** : apprenti(e)
- **Lieu** :

MFREO du Sénonais,
24 Rue HAUTE
89100 GRON

<http://www.mfrgron.fr>

<https://www.facebook.com/mfrgron>

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans ou être âgés de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3ème.
 - Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.
- Effectif : 6 à 20 participants

COÛT PAR PARTICIPANT

Nous CONSULTER (voir site internet)

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : M.Stéphane PERENNES

Pour toute information, contacter le secrétariat :

mfr.gron@mfr.asso.fr

03 86 64 82 82

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

La formation est sous le contrôle d'un formateur formé à la pédagogie de l'alternance utilisant des outils de suivi de la formation des stagiaires (émargement, attestation,...)

Le moniteur responsable de l'action sera en charge du suivi et de l'évaluation de l'action (test, bilan, entretien..)

CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée se fait en classe de seconde Professionnelle Nature-Jardin-Paysage-Forêt, après une classe de troisième.

L'entrée se fait en classe de Première après :

- Une seconde générale
- Une seconde professionnelle
- Un CAP

L'internat est obligatoire jusqu'en fin de Première

Formation accessible aux personnes en situation de Handicap, nous contacter

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le secteur de l'aménagement paysager recouvre essentiellement des entreprises du secteur privé et des services des collectivités territoriales. Les entreprises du secteur de l'aménagement paysager sont rattachées à la filière agricole car elles relèvent du régime social de la MSA. En tant qu'entreprises de service, elles dépendent des chambres de commerce.

OBJECTIFS

- Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal. Il participe à la conduite de chantiers paysagers.
- Obtenir le Bac Pro Aménagements Paysagers
- Acquérir les compétences propres au métier

CONTENU

Référentiel du Bac Pro Aménagements Paysagers :

Modules d'enseignement général

MG 1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde.

MG 2 Langue et cultures étrangères

MG 3 Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques.

MG 4 Culture scientifique et technologique.

Modules d'enseignement professionnel :

MP1 Dimensions écologiques, économiques et culturelles

MP 2 Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers

MP 3 Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers

MP 4 Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions

MP 5 Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés

MAP Module d'adaptation professionnelle.

Formation SST

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de l'alternance avec des périodes en entreprise et en centre de formation permettant l'acquisition de savoir et de maîtrise professionnelle adaptées au niveau de seconde
- La formation est validée par des contrôles en cours de formation (CCF) et un examen final de quelques épreuves

EMPLOIS ET DÉBOUCHÉS

- Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Quelques CS sont aussi accessibles.